

# Saint-Egrève

N° **248**  
JUILLET 2018

le journal

# Cap sur l'été !





édito

Daniel Boisset  
maire de Saint-Egrève

L'été est là et il est synonyme à Saint-Egrève de grandes réjouissances avec cette année en point d'orgue la Fête de la paix qui se déroulera le 13 juillet aux abords de l'Espace Robert Fiat. Nous aurons alors la chance d'accueillir l'ensemble de nos villes jumelles pour un grand moment d'échanges et de communion européenne. Des délégations venues de Karben (Allemagne), Minsk-Mazowiecki (Pologne), Krnov (République tchèque) et Telsiai (Lituanie) vous présenteront leur culture. Ce moment convivial précédera le traditionnel feu d'artifice et son bal. En tant que maire je me réjouis de ces moments qui réunissent les habitants.

Pendant cet été certains équipements tourneront à plein régime à l'image de la piscine des Mails. Dans ce numéro vous découvrirez son fonctionnement et l'investissement de la Ville afin de proposer, comme depuis longtemps, une baignade agréable aux habitants en plein milieu de la ville. Demain ou plutôt en 2020, la piscine intercommunale sortira de terre dans le quartier de Fiancey. Cet équipement permettra une activité tout au long de l'année avec son bassin intérieur et il saura alors réjouir les Saint-Egrévois comme a su le faire les Mails pendant tant d'années.

L'été est également synonyme de vacances pour beaucoup de Saint-Egrévois et donc d'absences du domicile. Nos policiers municipaux, dont l'effectif passe de manière pérenne de six à huit, assurent en lien avec la gendarmerie le dispositif "Tranquillité vacances". N'hésitez pas à vous inscrire, car ce petit plus peut vous éviter d'avoir votre retour gâché par un cambriolage. De notre côté la mise en place de la vidéoprotection avance et nous permet d'espérer les premières caméras avant la fin de l'année. Votre sécurité nous importe et nous la prendrons toujours comme une priorité !

Je vous souhaite un excellent été à toutes et à tous !

Daniel BOISSET

## 3-6 | les actualités

Sur les sentiers des vacances  
Fête de la paix : rapprochement estival  
Deux toiles sous les étoiles  
Sorties familles



## 7 | la Ville

Compte administratif 2017

Un budget au service des Saint-Egrévois



## 8 | les loisirs

Préparer sa saison culturelle  
Associations en fête



10 Info pratique

11 Petites annonces

12 Expression politique



## Sur les sentiers des vacances !



Dans l'agglomération, qui veut voyager bien ménage sa monture. Voire, lui préfère même les transports en commun ! En effet, pour découvrir les richesses des massifs environnants, pas la peine de prendre la route, une bonne paire de chaussures et éventuellement un titre TAG permettent déjà de parcourir pas moins de 865 km de sentiers gérés par Grenoble-Alpes Métropole. Des chemins qui sillonnent les paysages de Chartreuse, du Vercors et de Belledonne. Pour tout connaître de ces itinéraires, plusieurs documents sont mis à la disposition du public par la Métro. ■

En savoir + : [www.lametro.fr/73-sentiers.htm](http://www.lametro.fr/73-sentiers.htm)

**(60)** En juin dernier le quartier des Baticooops (ces maisons typiques de Prédieu) a fêté son soixantième anniversaire.

## Sus au moustique tigre !

Depuis quelques années, le moustique tigre, originaire de l'Asie du Sud-Est, a colonisé la France. Outre leur insupportable manie de bourdonner au creux de l'oreille et leurs piqûres, ils sont potentiellement vecteur de maladies infectieuses comme la dengue, le chikungunya ou zika.. Pour lutter contre la prolifération de ces nuisibles, l'idéal est d'empêcher la prolifération des larves dans les eaux stagnantes. Pour ce faire, il suffit de vider régulièrement les récipients pouvant contenir de l'eau de pluie, fermer hermétiquement regards ou fosses, protéger tout récupérateur d'eau par un grillage moustiquaire, nettoyer les gouttières... Autant de gestes simples qui peuvent mener la vie dure aux moustiques. Depuis février dernier, Saint-Egrève a rejoint les 230 com-

munes membres de l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication (EID) Rhône-Alpes, dont la mission est de contrôler la population des 37 espèces différentes de moustiques qui peuplent la région. Un contrôle qui consiste, non pas à éradiquer l'ensemble de ces insectes, mais à maintenir la gêne due aux moustiques à un seuil jugé tolérable, avec un impact environnemental minimum. 50 agents œuvrent ainsi quotidiennement en utilisant un produit larvicide certifié biologique qui cible exclusivement les larves de moustiques. ■

**A noter :** il est possible de demander une intervention des agents de l'EID à domicile pour réaliser des actions de prévention et/ou de démoustication : [www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-intervention](http://www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-intervention)



Apprenez à reconnaître un moustique tigre sur [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr)

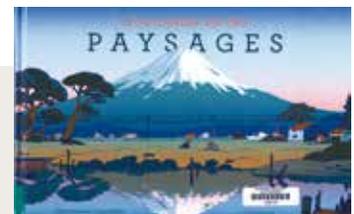
## L'été en Chartreuse

Le Parc Naturel Régional de Chartreuse, dont Saint-Egrève fait partie intégrante, propose durant les vacances bon nombre d'animations ! Parmi elles, l'écofestival "La grand son" se déroule du 19 au 22 juillet avec, cette année, 34 artistes à l'affiche dont Grand corps malade, Hyphen-Hyphen, Ultra Vomit, Les fatals Picards ou encore Ko Ko Mo. D'autres rendez-vous culturels ou sportifs sont proposés tout au long de l'été dans ce parc. En savoir + : [www.chartreuse-tourisme.com](http://www.chartreuse-tourisme.com)

## le temps de lire

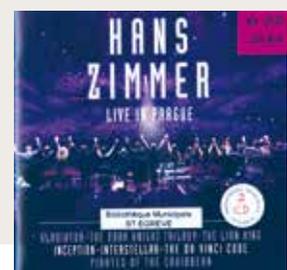
### Secteur JEUNESSE

L'incroyable vie des paysages de Claire Lecoeuvre, illustré par Vincent Mahé aux éditions Actes Sud junior



### MUSIQUE

Live in Prague / Hans Zimmer chez Universal



# Saint-Egrève, cap sur l'été

L'été est là. Enfin ! Et avec les beaux jours, arrive le cortège des manifestations festives proposées à Saint-Egrève pour pimenter un peu plus encore la saison. Culture, détente, farniente... l'été à Saint-Egrève c'est tout un programme !

**Du 12 au 16 juillet**

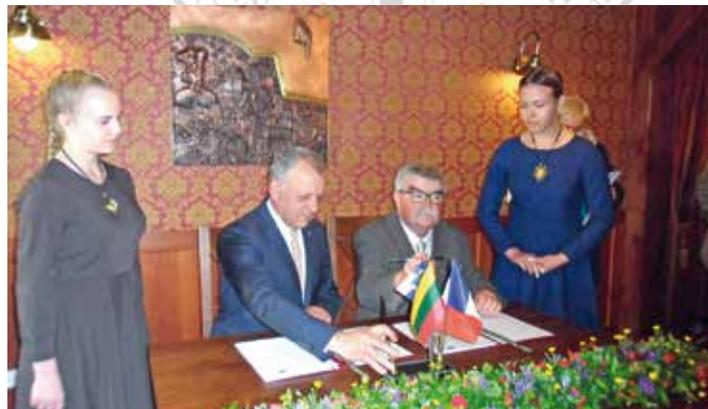
## Fête de la paix : rapprochement estival

La construction européenne ne se résume pas à une poignée de grands traités mais passe aussi par le rapprochement des peuples qui la compose. La Ville de Saint-Egrève a toujours travaillé à développer des relations avec d'autres communes européennes. Pour célébrer l'harmonie entre les peuples et le centenaire de la fin de la Grande Guerre, quatre délégations de villes du réseau de jumelage ont été conviées à participer à une Fête de la paix qui se déroule du 12 au 16 juillet. Pensé comme une réunion de famille, l'événement doit être l'occasion pour des représentants de Karben (Allemagne),

Krnov (République Tchèque), Minsk-Mazowiecki (Pologne) et Telsiai (Lituanie) de travailler ensemble sur le thème de la jeunesse notamment. Accompagnés d'ambassadeurs locaux, les membres de ces délégations visiteront aussi la commune et ses massifs environnants.

### Rendez-vous le 13 juillet

Point d'orgue de ces rencontres, les festivités pour la Fête nationale sont l'occasion pour les participants de mieux se faire connaître des Saint-Egrévois. Ainsi, le 13 juillet dès 18h30 aux abords de l'Espace Robert Fiat, chacune tiendra un stand pour y présenter sa ville.



Il y a un an, Saint-Egrève et Telsiai signaient leur accord de jumelage

Né il y a 44 ans, date de la première convention de jumelage liant Saint-Egrève et Karben, le réseau d'amitié international compte aujourd'hui Minsk-Mazowiecki, Krnov et Telsiai.

A côté des villes jumelées à Saint-Egrève gravitent aussi quelques villes "amies" comme Cori (Italie), Pefki (Grèce), Zuera (Espagne) et Ramonville (France). ■

**13 juillet**



## Au feu (d'artifice)

Les célébrations saint-égrévoises de la Fête Nationale tombent cette année le vendredi 13 juillet ! Un jour en avance par rapport à la date officielle. Les Saint-Egrévois sont donc conviés à participer à la fête populaire qui commence dès 18h30 aux abords de l'Espace Robert Fiat. En guise de prélude, à 20h45, les groupes Graine de D'jeuns et Tik Tak s'emparent des micros pour lancer la soirée. Composés de jeunes musiciens issus de L'Unisson, les formations proposent des sets de reprises survitaminées qui devraient permettre au public de se mettre en appétit en attendant le spectacle pyrotechnique.

Les artificiers doivent cette année proposer une soirée explosive et immersive. "Dans la mesure du possible et compte tenu des règles de sécurité inhérentes à ce type d'événement, nous voulons mettre le public au

cœur de l'événement !", explique-t-on au cabinet du maire. Pour accompagner les "bombes", tirées depuis les abords de l'hôtel de ville, une mise en musique sur le thème de la paix accompagnera le show.

Puis, après le bouquet final, DJ Niko, qui a l'habitude d'enflammer le dancefloor saint-égrévois, revient prendre les manettes du bal, pour mixer tubes internationaux et électro.

A noter : en cas de pluie, le tir du feu est maintenu dans la mesure du possible entre 22h15 et 22h45 et le bal est organisé à l'intérieur de l'Espace Robert Fiat. ■

**Pratique :** le stationnement autour de la Mairie et à l'Espace Robert Fiat étant interdit durant les festivités du 13 juillet, il est conseillé de se rendre sur place à pied, en vélo ou en transport en commun.

Du 11 au 20 juillet

## Et si on parlait **en livre** ?



web+



Attention, du 11 au 20 juillet, les bibliothécaires de la Ville prennent un coup de chaud et risquent bien d'être nouveaux "Partir en livre". Partout dans Saint-Egrève, elles proposent des animations lecture dans le cadre de la quatrième édition de la grande fête du livre pour la jeunesse impulsée par le ministère de la Culture et organisée par le Centre national du livre. L'idée de cette manifestation

gratuite, populaire et festive est de permettre au livre de sortir de ses lieux habituels pour aller à la rencontre des enfants et des jeunes. A Saint-Egrève, ces animations sont programmées dans le parc Barnave les 11 et 18 juillet (de 17h à 19h), à la piscine des Mails les 12 et 19 juillet (de 15h à 18h) ainsi que dans le parc Marius Camet le 20 juillet (à 20h). ■

11 juillet et 22 août

## Sorties en famille



Pendant l'été, l'Association Familiale et la MSF reconduisent les sorties familles et invite les Saint-Egrévois à participer à deux excursions très "natures"!

**Mercredi 11 juillet** : embarquement au lac Achard pour une randonnée accessible à tous et un pique-nique au bord de l'eau, non loin de Chamrousse.

**Mercredi 22 août** : expédition

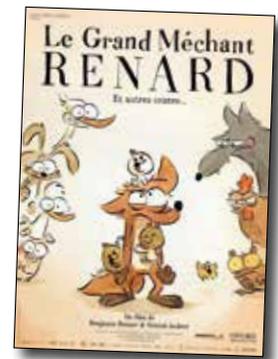
dans l'espace naturel sensible du plateau de la Molière, près d'Autrans dans le massif du Vercors. L'occasion de découvrir la faune et la flore locale en compagnie d'un guide spécialisé. A noter : prévoir son pique-nique. ■

Renseignements et inscriptions : Maison des solidarités et des familles au 04 76 56 05 40.

20 juillet et 17 août

## Deux toiles sous les étoiles

Alors que les programmes Cinéma de La Vence Scène se mettent en pause du 25 juillet au 14 août, l'équipe du service culturel de Saint-Egrève organise deux séances gratuites de ciné plein air, dans le parc de l'hôtel de ville. L'occasion de voir ou revoir "Le Grand Méchant Renard", le vendredi 20 juillet, ou "L'ascension", le 17 août. Venez vous installer le plus confortablement sur les pelouses pour profiter en famille d'une projection en plein air à la nuit tombée... ■



**CINEMA ITALIEN** : jusqu'au 17 juillet, La Vence Scène propose un "panorama du cinéma italien", l'occasion de découvrir six films du cinéma transalpin donnés en version originale sous-titrée

## La bib en été

En été, les horaires d'ouverture de la bibliothèque s'adaptent au rythme des vacances. Du 9 au 31 juillet Barnave ouvre le mardi et le vendredi de 16h à 19h, Rochepleine, le mardi de 16h à 19h et Fiancéy le mercredi et le vendredi de 15h à 18h. Du 1<sup>er</sup> août au 1<sup>er</sup> septembre, Barnave garde ses horaires de juillet tandis que les locaux de Rochepleine et de Fiancéy sont fermés. Reprise aux horaires habituels le mardi 4 septembre.

**PRATIQUE** : durant l'été la mairie ferme ses portes à 17h15 du lundi 16 juillet au vendredi 24 août.

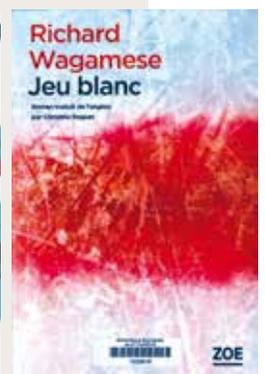
Des permanences pour les formalités administratives sont maintenues les jeudis 19 et 26 juillet. La Vence Scène ferme du 25 juillet au 14 août inclus.

## le temps de lire

### Secteur ADULTE

**La librairie de l'île** de Gabrielle Zevin aux éditions Pocket

**Jeu blanc** de Richard Wagamese aux éditions ZOE



## Piscines, l'envers du décor

Un été sans eau, c'est un peu comme une soupe sans moustache : un non sens ! Alors pour que tous les Saint-Egrévois puissent profiter de

baignades estivales, le SIVOM et la Ville se mobilisent pour faire fonctionner à plein régime les deux piscines intercommunales des Mails et Tournesol.

Les équipes techniques sont largement renforcées et de très nombreuses personnes sont appelées en renfort. Ainsi, pour assurer la sécurité des

baigneurs, onze maîtres nageurs saisonniers viennent épauler les cinq spécialistes de la sécurité qui interviennent tout au long de l'année dans les piscines du canton. En outre, pour garantir un confort optimal aux baigneurs, 33 jeunes, dont 26 rien qu'aux Mails, sont recrutés sur les trois mois d'été pour assurer l'accueil, les vestiaires et l'entretien des lieux. Il faut encore ajouter à ceux-là la quinzaine de personnes du RCCN qui (sur toute la saison) propose repas et rafraîchissements dans le cadre de la buvette de la piscine des Mails. ■

**A noter :** afin d'assurer la quiétude de tous, cinq agents de sécurité sont mobilisés en permanence durant juillet et août sur les deux piscines.

**Le saviez-vous ? Les piscines intercommunales sont chauffées même en été pour garantir un confort d'utilisation parfait aux baigneurs même en cas de mauvais temps...**



**1361** C'est, fin juin, le nombre de cartes résident qui ont été distribuées aux Saint-Egrévois. Gratuites, elles permettent aux habitants du canton d'obtenir des entrées dans les piscines à tarifs préférentiels.

### Plan Canicule



Afin de réduire le risque d'accidents liés aux fortes chaleurs, le CCAS a relancé son plan canicule pour les plus fragiles. Les personnes âgées ou isolées qui le souhaitent, sont invitées à laisser leur nom et coordonnées au CCAS. En cas de pic de chaleur, des agents du CCAS prendront quotidiennement de leurs nouvelles afin de s'assurer de leur état de santé. Ils peuvent être amenés à se déplacer au domicile si besoin. Inscriptions auprès du CCAS : 04 76 56 53 47 ■

### La solidarité à fond !

Avec l'ouverture en août 2017 du centre d'accueil pour les demandeurs d'asile, un collectif solidaire des demandeurs d'asile du Fontanil (SOLIDAFON) s'est créé. Il a pour objectif de soutenir les personnes hébergées au PRAHDA. Les bénévoles organisent des collectes alimentaires et d'objets du quotidien ainsi que des activités conviviales. Des ateliers sociolinguistiques (des cours de français) sont proposés par l'Association Familiale de Saint-Egrève. En savoir + : [solidafon@free.fr](mailto:solidafon@free.fr)

**PRISES SECURISEES :** afin de limiter les risques de débordement comme ceux qui ont été constatés l'an dernier, l'accès au site des Prises de la Vence a été sécurisé par un portail permettant d'en limiter l'accès les jours de fortes chaleurs

### Vacances sereines !



L'opération "tranquillité vacances", menée conjointement par la police municipale et la Gendarmerie, permet aux vacanciers Saint-Egrévois de profiter sereinement de leurs congés. Les représentants des forces de l'ordre surveillent avec une attention particulière les logements laissés vides pendant l'absence de leurs occupants. Pour profiter de cette protection, il suffit de s'inscrire en ligne, en mairie ou à la gendarmerie en remplissant un simple formulaire. Cette opération entièrement gratuite consiste à augmenter la présence des policiers qui effectuent des rondes inopinées aux adresses signalées. Durant l'été, la police municipale augmente ses plages horaires et travaille jusque tard en soirée avant de transmettre le flambeau à la gendarmerie de la ville pour assurer la sécurité des biens et des personnes au cœur de la nuit ■

**Contacts :** police municipale, 04 76 56 53 66 ou 06 82 84 65 62. Gendarmerie nationale, 04 76 75 30 93. En cas d'urgence composer le 17.

Compte administratif 2017

# Un budget au service des Saint-Egrévois

Lors du dernier conseil municipal, Emmanuel Roux, adjoint en charge de la prospective financière, présentait le compte administratif (CA) 2017. Un bilan exemplaire, qui expose, une fois de plus, la bonne santé financière de la commune.

Le CA, exercice obligatoire pour chaque collectivité, permet de constater l'exécution et les résultats du budget de l'année passée. En 2017, les dépenses de fonctionnement et d'investissement s'élevaient à près de 28 millions d'euros.

## Des recettes en hausse

Les recettes de 2017 s'élèvent à plus de 800 000 € au dessus du prévisionnel. Cette gestion prudente des prévisions s'explique car lors de la construction du budget, les dispositions relatives à la fiscalité locale et aux concours de l'État ne sont pas fixées. "Contrairement à ce que nous pensions, la dotation versée par l'État a été plus élevée que ce que nous avions prévu. Il faut savoir que nous sommes passés de 1 820 000 € en 2013 à 1 370 000 € en 2017. Nous pouvions nous attendre à perdre encore plus cette année." Aussi, les entrées fiscales ont évolué positivement. Elles sont issues de logements neufs, mais surtout du foncier économique qui se développe sur la commune.

## De nouvelles subventions

La commune a perçu des subventions pour soutenir les projets d'investissement. On peut noter par exemple la par-



En plus d'offrir un service de meilleure qualité aux Saint-Egrévois, le nouveau pôle enfance est source de nouvelles recettes pour la commune.

ticipation de l'État et du Département pour les travaux de mise aux normes des établissements scolaires ou encore de la Caf, pour la réalisation du pôle enfance de Fiancey...

## Des espaces communaux très fréquentés

Les recettes sont en progression dans les services rendus par la ville. "Ce ne sont pas nos tarifs qui augmentent, mais la fréquentation de nos équipements", se réjouit Emmanuel Roux. En effet, le nombre de repas scolaires, la fréquentation des équipements culturels ou encore des espaces liés à la petite enfance sont en hausse. "Plus il y a d'enfants fréquentant nos équipements, plus nous percevons d'aides de la Caf", précise l'adjoint aux finances, en complétant "la santé économique

“La santé économique et le dynamisme de notre ville fait que nos recettes ne baissent pas.”

et le dynamisme de notre ville font que nos recettes ne baissent pas. C'est assez remarquable dans notre métropole.”

## Des dépenses maîtrisées

Plusieurs facteurs expliquent cette situation, notamment une attention quant aux dépenses liées aux personnels et aux frais de fonctionnement des services municipaux. "Nous avons des frais de personnel supérieurs

aux communes de même strate. Cela s'explique par le nombre d'infrastructures communales et la diversité des services rendus par la Ville", explique encore l'adjoint aux finances.

Le budget 2017 est exemplaire et la Ville se désendette d'année en année (-15% depuis 2016). Une gestion globale prudente qui, conformément au choix des membres du conseil municipal, a permis de ne pas augmenter les tarifs des services municipaux pour les Saint-Egrévois pour la rentrée 2018. ■

+ d'infos : retrouvez le détail du compte administratif 2017 sur [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr)

( 396 €

C'est la dette par habitant à Saint-Egrève, contre 918 € pour la moyenne des communes de même strate.

## Préparer sa saison culturelle

web+



Les aficionados de spectacle vivant ont jusqu'au 15 juillet pour se ruer pour réserver les meilleures places pour la saison à venir de La Vence Scène. En effet, dans le cadre de la quinzaine de l'abonnement, les spectateurs sont invités en avant-première à concocter dès à présent leur programme culturel en piochant au moins trois spectacles parmi les 16 qui feront les beaux jours, ou plutôt les belles soirées de Saint-Egrève en 2018-2019. Disponible dans la plaquette culturelle ou sur [www.lavencescene.saint-egreve.fr](http://www.lavencescene.saint-egreve.fr), la saison promet encore bien des émotions aux amateurs d'arts scéniques. Bien évidemment, s'il n'est pas question de détailler par le menu l'ensemble de ce programme, il nous est impos-

sible de résister à la tentation de lever un coin du voile pour "la bonne bouche". Ainsi, alors que, le 28 septembre, la saison s'ouvre en musique avec les "Mille ponts" d'Amélie Crayon, Janysett Mc Pherson enchaîne dès le 7 octobre avec son quintet invité dans le cadre du XIV<sup>e</sup> Grenoble Alpes Métropole Jazz Festival. Difficile d'évoquer cette saison à venir sans parler de la pièce de Jean-Philippe Daguerre, "Adieu M. Haffmann", qui a décroché quatre Molières le 28 mai dernier ou de la venue de Michel Fugain...

Attention, passée la quinzaine de l'abonnement il faudra patienter jusqu'au 22 août pour pouvoir réserver ses places en ligne... ■

## Associations en fête

La journée "Associations en fête" est un des rendez-vous incontournables du début de saison ! Pour découvrir les structures locales, les Saint-Egrévois sont d'ores et déjà conviés samedi 8 septembre, dans le parc de l'Hôtel de Ville. Comme chaque année, cette après-midi incontournable propose un vaste panorama de la richesse et la diversité des activités mises en place dans la ville. Dès 14h, les représentants des associations de la Ville se mobilisent pour accueillir, renseigner et même proposer de démonstrations de leur savoir-faire. ■



**A noter**, "Associations en fête" est précédée le matin par la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants.

► **Un couteau dans le cœur**  
Le 6 juillet à 20h30 ; le 7 juill. à 18h15 ; le 8 juill. à 18h30.

► **Les indestructibles 2**  
Le 6 juillet à 15h et 17h30 ; le 7 juill. à 15h et 20h (3D) ; le 8 juill. à 15h et 17h30 ; le 9 juill. à 15h30 (3D) et 18h ; le 10 juill. à 15h30 et 20h.

► **Tamara vol. 2**  
Le 6 juillet à 15h30 et 20h30 ; le 7 juill. à 17h30 ; le 8 juill. à 15h30 et 20h ; le 9 juill. à 16h30 et 20h30 ; le 10 juill. à 18h et 20h30.

► **3 jours à Quiberon (VOSTF)** Le 6 juillet à 18h ; le 9 juill. à 14h.

► **Sicilian Ghost Story\* (VOSTF)** Le 7 juillet à 16h ; le 9 juill. à 20h30 ; le 10 juill. à 18h.

► **Nous nous sommes tant aimés !\* (VOSTF)** Le 7 juillet à 20h30 (ciné dégustation) ; le 8 juillet à 18h.

► **Comment tuer sa mère** Le 8 juillet à 20h30 ; le 10 juill. à 16h.

► **Parvana, une enfance en Afghanistan** Le 11 juillet à 16h ; le 12 juill. à 16h ; le 13 juill. à 17h30 ; le 14 juill. à 16h ; le 15 juill. à 16h ; le 16 juill. à 15h30 ; le 17 juill. à 17h30.

► **Bienvenue en Sicile\* (VOSTF)** Le 11 juillet à 20h30 ; le 13 juill. à 20h ; le 15 juill. à 18h.

► **Ma fille\* (VOSTF)** Le 11 juillet à 18h ; le 12 juill. à 20h ; le 14 juill. à 20h30 ; le 15 juill. à 20h30 ; le 16 juill. à 17h30.

► **Christ(off)** Le 11 juill. à 18h ; le 12 juill. à 17h30 ; le 13 juill. à 20h30 ; le 14 juill. à 20h30 ; le 15 juill. à 15h30 ; le 16 juill. à 16h ; le 17 juill. à 20h.

► **Tully (VOSTF)** Le 11 juill. à 20h ; le 13 juill. à 18h ; le 15 juill. à 20h ; le 16 juill. à 18h ; le 17 juill. à 20h30.

\*panorama du cinéma italien

► **La cabane à histoires** Le 11 juillet à 16h30 ; le 12 juill. à 16h30 ; le 14 juill. à 16h30.

► **Budapest** Le 12 juill. à 20h30 ; le 14 juill. à 18h30 ; le 15 juill. à 17h30 ; le 16 juill. à 20h30.

► **Désobéissance (VOSTF)** Le 12 juill. à 18h ; le 14 juill. à 18h ; le 16 juill. à 20h ; le 17 juill. à 18h.

► **Ant-Man et la guêpe** Le 18 juillet à 18h et 20h30 (3D) ; le 19 juill. à 18h et 20h30 ; le 20 juill. à 14h30 et 17h ; le 21 juill. à 18h et 20h30 ; le 22 juill. à 15h30 et 18h ; le 23 juill. à 17h30 et 20h30 (3D) ; le 24 juill. à 18h et 20h30.



► **Les Indestructibles 2** Le 18 juillet à 15h30 ; le 19 juill. à 15h30 ; le 20 juill. à 15h ; le 21 juill. à 15h30 ; le 22 juill. à 15h ; le 23 juill. à 14h30 et 16h ; le 24 juill. à 15h30.

► **L'école est finie** Le 18 juillet à 16h et 20h ; le 19 juill. à 16h ; le 20 juill. à 17h30 ; le 21 juill. à 20h30 ; le 22 juill. à 17h30 ; le 23 juill. à 14h (lundi cinéma) ; le 24 juill. à 16h et 20h30.

► **Les affamés** Le 18 juill. à 18h ; le 19 juill. à 20h ; le 23 juill. à 18h30.

► **Woman at war (VOSTF)** Le 19 juill. à 18h ; le 21 juill. à 18h30 ; le 22 juill. à 20h30 ; le 23 juill. à 20h.

► **Sicario, la guerre des cartels (int. -12 ans) (VOSTF)** Le 21 juill. à 16h ; le 22 juill. à 20h ; le 24 juill. à 18h.

**JUMELAGES ET LANGUES ÉTRANGÈRES : les personnes ayant des lacunes en langues étrangères sont conviées par Saint-Egrève Jumelages à la rentrée prochaine à des cours d'allemand, d'espagnol, d'anglais ou d'italien pour adultes. En savoir+ : 04 76 75 47 00 ou [st-egreve-jumelages@wanadoo.fr](mailto:st-egreve-jumelages@wanadoo.fr).**

## Groupe

### Priorité Saint-Egrève

#### Une gestion saine année après année pour des projets d'avenir

Nous avons voté le compte administratif 2017 qui entérine les choix budgétaires faits pendant un an par la municipalité. Au final et pour aller dans le sens des budgets précédents, nous avons des finances saines avec une capacité aussi bien de gestion du quotidien que d'investissement pour l'avenir.

Ce bilan très satisfaisant est le fruit d'un travail d'équipe porté de longue date par les élus de Priorité Saint-Egrève. Dans chaque délégation, dans chaque direction en mairie et dans chaque service, le bon sens a été élevé en dogme. Cela permet de proposer aux Saint-Egrévois des équipements et des services de qualité tout en maîtrisant les coûts.

De la même manière, le contribuable n'est pas davantage sollicité car nous avons su faire mieux avec moins de moyens (baisse des dotations de l'Etat comme dans chaque collectivité française). Alors bien sûr décider c'est faire des choix et tout choix peut toujours être objet à critique. Mais force est de constater, que ceux faits par notre équipe portent leurs fruits puisque nos investissements profitent au plus grand nombre (La Vence Scène, équipements sportifs ou salles associatives par exemple) tout en proposant des services adaptés ; on peut citer le Patio, les subventions à l'USSE (300 000 € par an) ou celles allouées à l'Association Familiale pour proposer des activités à nos enfants.

Ce bilan nous permet d'aller sereinement vers l'avenir et de l'anticiper au mieux sans pénaliser les ménages saint-égrévois. Malheureusement toutes les villes n'ont pas ce raisonnement et d'autres voudraient dépenser toujours plus. Alors nous le savons bien, au final qui paie l'addition en cas de mauvaise gestion ? Le contribuable. Et cela n'arrivera certainement pas à Saint-Egrève ! Bien au contraire vous pouvez compter sur nous pour poursuivre à vos côtés à développer la ville en harmonie et dans le respect de tous.

Pascal de Filippis, président de Priorité Saint-Egrève  
facebook.com/prioritesaintegreve

## Groupe

### Saint-Egrève Autrement

#### Faire plus, plus rapidement et mieux avec les finances communales

Lors de la présentation du compte administratif 2017 en Conseil municipal de juin, nous sommes à nouveau intervenus pour dire notre désaccord sur une politique financière qui manque d'ambition pour Saint-Egrève. Notre souhait n'est pas de voir augmenter la dépense publique et la dette. Mais, nous le constatons, la capacité d'investissement de la Ville est sous exploitée, sa situation financière peut lui permettre de faire plus, plus rapidement et mieux. Un exemple : la réhabilitation de l'école Barnave dont le chantier va (enfin !) démarrer aurait du être engagée depuis longtemps déjà.

Nous refusons d'entendre comme seul leitmotiv que notre commune a des finances saines, les choix politiques d'une collectivité locale ne peuvent pas être dictés par de fausses contraintes budgétaires. Les réserves constituées à partir des résultats d'exploitation s'élevaient, fin 2017, à près de 10 millions d'euros. Selon la majorité municipale il s'agit de réserves pour les investissements de fin de mandat. Quels investissements ? Nous avons donc, à nouveau, voté contre ce compte administratif. Et dans ce contexte financier qui pourrait être beaucoup mieux valorisé nous avons demandé notamment :

- Le maintien des 2 bibliothèques de quartiers en lien avec la future médiathèque assurant ainsi un service égalitaire sur tous les territoires de la commune.
- L'assouplissement et l'élargissement du financement des associations.
- La reprise des classes transplantées,
- La reprogrammation de la patinoire de Noël...

Plus généralement, l'exécutif municipal doit mieux prendre en compte l'évolution de notre ville qu'elle soit liée au contexte national ou, plus localement, aux constructions récentes et à l'arrivée de nouveaux Saint-Egrévois, aux évolutions sociologiques et au vieillissement de la population. Pour ce faire, une réflexion prospective sur les incidences en termes de besoins et de services est indispensable, elle fait pourtant défaut.

Françoise Charavin, Jean Marcel Puech et Hassan Belrhali  
(hassan.belrhali.ps@gmail.com)

## Groupe

### Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

#### Le sport à Saint-Egrève : merci aux associations !

Le journal municipal d'avril dernier mettait à la une "le sport à la carte" avec 4 pages consacrées à ce sujet. Dans cet article, pas un mot sur l'action des associations, qui permet aux Saint-Egrévois de faire du sport ! Nous avons une furieuse envie de combler cette lacune. Le sport à St-Egrève repose sur deux jambes : des équipements sportifs suffisants et en bon état ; des associations avec des moyens humains qui organisent les activités.

Pour que tout fonctionne bien, la confiance entre les deux doit être au rendez-vous. Organisation et gestion, entraînements, transports, compétitions, presque tout est fait par des bénévoles, à l'exception de quelques entraîneurs rémunérés et de quelques salariés pour la gestion à l'USSE. Plus de 30 associations proposent des activités sportives, dont beaucoup ne reçoivent pas de subventions de la ville. On sait que la pratique du sport a des vertus essentielles : prévention, santé, éducation, mixité sociale, animation... Nous pensons que les associations et l'ensemble des bénévoles qui organisent et favorisent ces pratiques pourraient être mieux aidées et valorisées par la ville. Par la prise en charge de plus de formations des bénévoles qui ont besoin de monter en compétences, par un meilleur soutien aux projets associatifs avec un permanent dédié à cette mission, par des appels à projets pour développer la pratique sportive en direction de publics spécifiques. A une époque où les bénévoles s'épuisent et se font de plus en plus rares, les habitants de St-Egrève leur disent MERCI !

L.Amadieu, B.Ruef, E.Bruyant , groupe.eco.sol@orange.fr



## Groupe

### Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

#### Les vacances : un droit pour tous !

Même si le taux de pauvreté n'est que de 7 % à St-Egrève, les disparités de moyens entre foyers restent importants : 10 % des habitants les plus pauvres gagnent au plus 10 644 € tandis que les 10 % de la population les plus riches perçoivent au moins 42 750 €. Environ 31 % des foyers fiscaux sont non imposables. Le taux de chômage est passé à 8 %, soit une évolution de 33 % en trois ans... Dans ce contexte, à St-Egrève comme ailleurs, c'est un enfant sur trois et un adulte sur deux qui ne partira pas en vacances cet été.

Aujourd'hui, personne n'imaginerait que les congés payés puissent ne pas exister... et pourtant... Il a fallu plus de 2 millions de travailleurs en grève pendant plusieurs mois pour que le patronat et le gouvernement accordent, le 8 juin 1936, 17 % de revalorisation des salaires, la limitation de la durée de travail à 40 heures par semaine... et les congés payés. 82 ans après ces accords Matignon, le droit aux vacances est toujours malmené et 60 % des foyers gagnant moins de 1 300 euros par mois restent chez eux.

Parce que les vacances permettent de s'évader de ses problèmes du quotidien, de se ré-inventer, de resserrer des liens familiaux, le Secours Populaire Français (SPF) mène toute l'année des actions pour concrétiser des projets "vacances". Pendant l'été, le concours de nombreux bénévoles permet d'offrir aux personnes seules, aux familles, aux seniors, aux jeunes et aux enfants, l'occasion de s'évader quelques jours.

Je tenais à rendre hommage à celles et ceux qui, au SPF et dans les associations de St-Egrève, œuvrent avec cœur à redonner du sens aux valeurs de partage et de solidarité. "Notre but simple et humain, est de permettre aux masses de la jeunesse française de trouver dans la pratique des sports, la joie et la santé et de construire une organisation des loisirs telle que les travailleurs puissent trouver une détente et une récompense à leur dur labeur".

Léo Lagrange, sous-secrétaire d'État aux sports et à l'organisation des Loisirs, 1936.

Sources chiffres : Insee

Sylvie GUINAND, Front de Gauche – PCF  
<https://gaucheauthentiquetstegreve.wordpress.com/>

## ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**  
Lundi, mardi, mercredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15  
(accueil standard jusqu'à 18h15). Jeudi : 8h30-12h15 et  
13h30-19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour  
l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du  
Maire et après prise de rendez-vous préalable). Vendredi :  
8h30-12h15 et 13h30-17h15.  
Du 16/07 au 24/08, fermeture de l'hôtel de ville à 17h15.  
Permanences formalités administratives jusqu'à 19h30  
maintenues les 19 et 26 juillet.

**CCAS** **04 76 56 53 47**  
Lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-  
12h15. Action sociale et logement sur RDV. Personnes âgées  
permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV.

## Permanence des élus

Cabinet du Maire :  
Daniel Boisset, sur RDV **04 76 56 53 41**  
Conseillers départementaux :  
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**  
Députée de la 5<sup>e</sup> circonscription de l'Isère :  
Catherine Kamowski **04 76 94 28 25**  
Sur RDV au 1 Conrad Killian, 38950 St-Martin-le-Vinoux  
circo3805@gmail.com

**Archives municipales** **04 76 56 53 04**

## PERMANENCES (sur rendez-vous)

CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**  
(hors retraite) : jeudi 12/07 9h-12h 13h30-15h. Pas de  
permanence du 16/07 au 31/08. Reprise le 9/08.  
Conseil en énergie : **04 76 14 00 10**  
1<sup>er</sup> lundi de chaque mois, 13h30-16h30.  
Architecte (en mairie) : **04 76 56 53 17**  
Ecrivains Publics : pas de permanence juillet/août. Reprise  
le 11/09.  
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.  
Pas de permanence du 20 août au 16 septembre.

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**  
Chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève  
Permanence juridique : **04 76 56 53 00**  
1<sup>er</sup> jeudi et 3<sup>e</sup> mercredi du mois après-midi sur RV en mairie.  
Pas de permanence en août. Reprise le 6/09.  
Médiation : **04 76 56 53 00**  
Edouard Tourmier, conciliateur de justice. Le 18/07 sur ren-  
dez-vous. Pas de permanence en août. Reprise le 13/09.  
Point Ecoute : **06 48 46 75 94**  
Ecoute psychologique sur RDV. Pas de permanence en août.  
Centre de planification et d'éducation familiale :  
2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**  
Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30 ou  
sur RV en dehors de ces horaires. Fermé du 18/07 au 15/08  
Point Précarité Santé : **04 76 89 31 42**

## SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**  
Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**  
12 rue des Peupliers  
Pompiers : **18** ou **112**  
Secours en montagne, Isère : **112**  
Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**  
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

## SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**  
Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

## SERVICES PUBLICS

MEEN mission locale **04 76 13 18 05**  
4 av Général de Gaulle, www.meen-neron.com  
**La Poste** : 63, av. du Général de Gaulle **3631**  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h,  
jeudi 9h-12h15 et 14h-18h et le samedi 9h-12h.  
ou Rue Louis Neel  
Du 23/07 au 26/08 inclus : lundi de 14h à 17h, du mardi au  
vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, samedi de 9h à 12h.

**SNCF Saint-Egrève** : 1, rue des Bonnais **3635**  
Pas de permanence sur place, borne auto à disposition.

**Trésorerie Principale** : **04 76 75 32 79**

## Grenoble Alpes Métropole : 04 76 59 59 59

Voirie : n° vert **0 800 805 807**  
Déchets : n° vert **0 800 500 027**  
Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n°vert **0 800 500 027**  
Du lundi au samedi, 9h-12h et 14h-17h30.  
régie assainissement **04 76 59 58 17**  
Eau potable : Pas de permanence en juillet/août.  
• Abonnement et factures : **04 57 38 47 95**  
• Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**  
soir et week-end **04 76 98 24 27**

## PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours  
fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h.

Urgences : 3915

Du 07 au 13/07 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**  
Centre Commercial Les Charmettes  
Du 14 au 20/07 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**  
61 bis avenue du Général de Gaulle  
Du 21 au 27/07 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**  
Place Pompée  
Du 28/07 au 03/08 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**  
rue du Moulin, le Fontanil  
Du 04 au 10/08 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**  
48 quater route de Grenoble  
Du 11 au 17/08 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**  
Place Pompée  
Du 18 au 24/08 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**  
Centre Commercial "La Pinéa"  
Du 25 au 31/08 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**  
121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin le Vinoux  
Du 01 au 07/09 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**  
Centre Commercial "Les Charmettes"



Communication  
Edition  
Regie publicitaire

**PUBLI Z  
COMMUNICATION**

8, rue de Mayencin  
38400 Saint Martin d'Hères  
**04 76 44 63 76**



**D. et V. BAPST** Opticiens conseil

Votre  
Opticien Krys  
se refait une beauté  
au mois d'août !  
(le magasin reste ouvert en août)



**04 76 75 61 18**  
Centre Cial Les Charmettes

optiqueduneron@krys.com

\* Voir conditions en magasin

**CARROSSERIE de la PRIOLA**



Tous travaux  
de carrosserie

Grands, moyens  
et petits travaux - Marbre  
Assurances diverses

Tél. **04 76 75 10 70**  
1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève





# ECRAM

Le savoir-faire artisanal



Vitrage isolant Rénovation  
Menuiserie PVC, ALU et BOIS

Fermeture de balcons - Volets roulants  
Dépannage rapide à domicile

Tél. 04 76 75 46 88

DEVIS  
GRATUIT

Fax 04 76 75 67 08

29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève



Entre une  
grande marque  
et une  
enseigne locale,  
choisissez les 2 !



EXCLUSIVITÉ  
LOCATION

SAINT-EGREVE  
24, rue A. Muguet

Résid calme, verdoyante 1 P+C 27 m<sup>2</sup>, 9<sup>e</sup> ét. Cave, cellier. Chauff + eau ch collect. Loyer 380 € + ch. 60 €. FA 351 € dont EDL 81 €. Caution 380 €. Dispo de suite. DPE : en cours.

ST MARTIN LE VINOUX  
8 rue Jean Moulin

4 P+C de 59 m<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> ét. 3 ch. Bon état, calme. Cave. Chauff ind. gaz. Loyer 510 € + ch. 40 €. FA 550 € dont EDL 177 €. Caution 510 €. Dispo de suite. DPE : D.

SAINT-EGREVE  
4 rue Bel Air

3 P+C 58,80 m<sup>2</sup> 2<sup>e</sup> ét. Balcon. Loggia, cave. TBE. Chauff. collec. Loyer 585 € + ch. 80 €. FA 665 € dont EDL 174 €. Caution 585 €. Dispo de suite. DPE : C.

VOREPPE  
446 rue du Boutet

2 P+C 48 m<sup>2</sup>, rdc avec terrasse + jardin privatif. Calme, verdoyant. Loyer 601 € + ch. 10 €. FA 600 € dont EDL 130 €. Caution 601 €. Dispo de suite. DPE : D.

LE FONTANIL  
Rue du Rocher

Villa 5 P+C 107 m<sup>2</sup>, 4 ch. Jardin 430 m<sup>2</sup> très arboré. Calme. Garage. Chauff ind élec. Poêle à bois. Loyer 1350 €. FA 1350 € dont EDL 321 €. Caution 1350 €. Dispo de suite. DPE : en cours.

[www.jbt-immobilier.com](http://www.jbt-immobilier.com)

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste  
63 bis, av. du Général de Gaulle



04 76 940 940



**Gremeret**  
Jardins & Paysages

Rémi GREMERET

Artisan Jardinier Paysagiste

Tél. 06 73 49 58 26

[remi.gremeret@hotmail.fr](mailto:remi.gremeret@hotmail.fr)

Taille  
Tonte  
Débroussaillage  
Désherbage  
Plantations  
Elagage  
Abattage  
Aménagement  
paysager  
...

-10%  
sur présentation  
de ce journal



# OUVERTURE

## NOUVEAU CONCEPT



MOBILIER DESIGN & DÉCORATION

**yvrai**  
ameublement

AVENUE DE  
L'ÎLE BRUNE

SAINT EGREVE